

MESSAGE IMPORTANT

COVID-19

Le ministère de la Santé a émis des directives pour toutes les maisons de soins palliatifs du Québec concernant les visiteurs.

Voici les nouvelles directives en date du 15 juin 2020 :

D'abord, vous devez savoir qu'aucun cas de la COVID-19 confirmé, en investigation ou symptomatique avec fièvre ou de la toux ou des difficultés respiratoires ne sera admis à la Résidence Le Monarque.

Aussi, une bonne nouvelle, le gouvernement du Québec a assoupli ses règles concernant les visites aux maisons de soins palliatifs.

Il est maintenant autorisé qu'une à deux personnes à la fois puissent visiter la personne en fin de vie et un maximum de 4 personnes en tout par période de 24 heures. Par contre, tous les visiteurs doivent, à leur arriver, se désinfecter les mains, porter en tout temps un masque que nous leur remettrons et rester dans la chambre en tout temps.

La Direction

819-309-0888